



## DECLARATION DES SYNDICATS AU PDG D'ADP

-CSE DU 17 JUILLET 2025 -

L'ensemble des organisations syndicales CGT, CFDT, CFE-CGC, FO, UNSA et SAPAP tiennent à faire savoir au PDG leur position commune à propos de l'organisation des "points sociaux" que ce dernier semble vouloir instaurer comme nouvelle modalité de dialogue avec les représentants du personnel.

Tout d'abord elles rappellent qu'elles n'acceptent pas la méthode qui consiste à distiller des informations inquiétantes sans fournir de document de travail, ce qui est de nature à orienter dès le départ l'avis que les représentants du personnel se feront de la situation et de la pertinence des mesures proposées par la direction.

La méthode a déjà été utilisée lors de la crise Covid, avec les conséquences pour les salariés que chacun connaît, et nous ne souhaitons pas voir l'opération se reproduire en vue de la préparation du futur CRE.

**Nous réaffirmons que nos syndicats représentent les salariés et défendent leurs intérêts et n'ont pas vocation à être intégrés à la stratégie et aux décisions de réorganisation de l'entreprise.**

Concernant le format choisi par le PDG nous exigeons que tous les syndicats, représentatifs et non-représentatifs, soient dorénavant conviés à ces réunions afin que tous soient à égalité d'information. Et puissent à leur tour informer les agents et répondre à leurs questions en toute connaissance de cause.

Nous exigeons que l'ordre du jour soit libre et que les organisations syndicales aient l'initiative d'y inscrire les points qu'elles jugent nécessaires et pertinents, sans se limiter à ce que la direction générale veut aborder. Nous rappelons que tout dossier de réorganisation ou portant sur des sujets économiques et sociaux doit au préalable passer au CSE avec la dépose d'un dossier dans la BDESE au moins 8 jours calendaires avant la séance.

Enfin en ce qui concerne le prochain point social prévu le mercredi 23 juillet, nous refusons d'y participer. Tout d'abord parce que comme nous venons de le dire nous n'acceptons plus le format. Mais aussi, et surtout, parce que la réorganisation d'ampleur annoncée depuis la réunion du 25 juin ne peut en aucun cas se traiter dans des échanges informels au cours desquels nous sommes mis devant le fait accompli.

Nous rappelons que nous avons voté le recours à une expertise et sollicité un délai supplémentaire pour la consultation du CSE, seule instance à même de recueillir la parole contradictoire de la direction et des représentants du personnel sur un sujet aussi grave et engageant pour l'avenir.

De plus nous constatons comme nous l'avions dénoncé en CSE, que ce projet de réorganisation induit des réorganisations connexes et des effets de bords chez ECP, IMO et vraisemblablement chez ex DSI, contrairement à ce que PDG a annoncé lors du point social du 25 juin.

**A la direction générale, et au PDG en particulier, de montrer qu'elle respecte les représentants du personnel élus, et les organisations syndicales, en tenant compte de nos demandes et en nous permettant d'exercer nos prérogatives loyalement.**